



Ville d'Anduze

Département du Gard

Porte des Cévennes

## AVIS DU MAIRE

Dans le cadre du projet d'installation de stockage de déchets inertes porté par la société GC Conseil S.A.S., sur le site de l'ancienne carrière « REDLAND », au lieu-dit « Pouillan et Gaujac » sur la commune d'Anduze, au niveau des parcelles cadastrées suivantes, section AL, parcelles n°73 ,75 ,76 ,77 ,78 ,80 ,256.

Je soussigné **M. Bonifacio IGLESIAS, Maire de la Commune d'ANDUZE,**

Donne un avis favorable à ce projet.

Fait à Anduze, le 03.07.13

Le Maire

